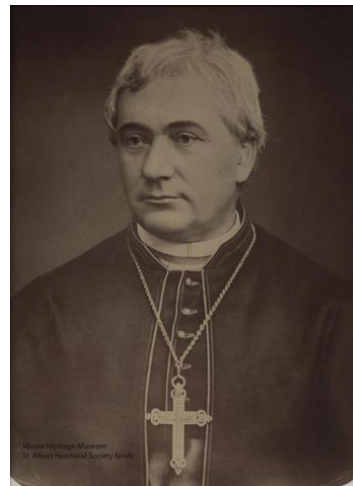


Vénérable Mgr Vital Grandin, OMI (1829–1902)

Né le 8 février 1829 à Saint-Pierre-la-Cour, en France, de parents aubergistes et agriculteurs, Vital Grandin se sent appelé à la vie religieuse très jeune. En 1846 il entre au petit séminaire dans l'intention de devenir prêtre séculier et, en 1850, ayant décidé d'être missionnaire, il entre au grand séminaire. L'année suivante, dans l'espoir de servir en Orient, il demande d'être admis au séminaire des Missions étrangères de Paris mais il est refusé à cause de son défaut d'élocution et de sa santé fragile.

Il se tourne alors vers les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée et le 28 décembre 1851 commence son noviciat à Notre-Dame-de-l'Osier, dans le diocèse de Grenoble. Il fait profession le 1^{er} janvier 1853 et est ordonné prêtre le 23 avril 1854 par le fondateur des oblats lui-même, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod. En 1854 il est envoyé dans le nord-ouest de l'Amérique parce qu'il était le seul à s'être porté volontaire. Arrivé à Saint-Boniface (Manitoba) il est affecté l'année suivante à la mission de La Nativité, au Fort Chipewyan (Alberta). Le 11 décembre 1857, à l'âge de 28 ans et prêtre depuis trois ans seulement, il est nommé évêque de Satala et coadjuteur de Saint-Boniface par le pape Pie IX. En raison des difficultés de communication avec Fort Chipewyan, où il se trouve, il ne l'apprend que sept mois plus tard. Il est ordonné à Marseille le 30 novembre 1859. Il sera berger attentif, patient, généreux, compatissant. Il vivra d'humilité, d'abandon à la Providence.

Le 22 septembre 1871, il est nommé premier évêque de Saint-Albert, diocèse qui couvrait alors l'Alberta et une grande partie de la Saskatchewan actuelle et qui est devenu, en 1912, l'archidiocèse d'Edmonton. Il fait construire des écoles professionnelles pour les autochtones, se bat pour la liberté de choix des Indiens en matière de religion et en 1900 fonde pour eux le petit séminaire de la Sainte-Famille. En raison de son âge et de sa santé, il demande à être relevé de ses fonctions d'évêque et de vicaire des missions. Rome refuse sa démission, mais lui donne un coadjuteur. Malgré sa santé déclinante, Mgr Grandin exerce ses fonctions jusqu'à sa mort, le 3 juin 1902. En 1966 l'évêque du Grand Nord du Canada est déclaré vénérable.



LIEN:

http://www.omiworld.org/fr/dictionary/dictionnaire-historique_vol-2_g/1350/grandin-mgr-vital-justin/